

## La question juive aujourd'hui

La compréhension du sionisme doit partir d'une analyse matérialiste et historique : il s'agit de la théorie du peuple-classe élaborée par Otto Bauer puis Abraham Léon, défendue par Weinstock, Rosdolsky, Deutscher, Mandel...

L'identité du peuple juif pendant les siècles de diaspora ne s'est pas maintenue en vertu d'une mission ou d'une essence métaphysique, mais d'une fonction sociale : celle d'un peuple-classe remplissant globalement une fonction marchande dans des sociétés principalement productrices de valeurs d'usage. En vertu de quoi, les juifs ont constitué une sorte de caste, jouant le rôle « d'intermédiaires indispensables d'une économie naturelle <sup>1/</sup> ». Qui dit « caste » dans une société précapitaliste, ne dit pas simple agrégat d'individus à fonction similaire. Ceux qui ne voient pas de culture commune à ces communautés disséminées aux quatre vents ferment les yeux sur le lien culturel le plus voyant : la religion. Non pas la religion d'une société capitaliste développée, devenue une question privée de croyance ou de foi, une sorte de morale domestique, mais la religion dans la fonction qu'elle accomplit dans toute société précapitaliste : ciment directement politique, idéologique, et juridique d'une société. Plus que toute autre, la loi mosaïque est une politique autant qu'une morale <sup>2/</sup>.

Qui plus est, cette religion enseigne à ses

<sup>1/</sup> Nathan Weinstock, *Le Sionisme contre Israël*, p. 19. La théorie du peuple classe est fondée principalement sur l'étude des communautés d'Europe centrale depuis le Moyen-Âge. Ceci a suscité les objections argumentées de Maxime Rodinson dans sa préface au livre d'Abraham Léon. Mais la réponse de Weinstock à Rodinson (*Quatrième Internationale*, juillet 1969, n° 38) nous semble pour l'essentiel convaincante.  
<sup>2/</sup> Baron a d'ailleurs insisté unilatéralement sur ce facteur religieux

adeptes qu'ils forment un peuple. Elle délimite ce peuple et constitue un facteur d'exclusion refusant la conversion au judaïsme. C'est parce qu'elle cimente l'unité et la différence de ce peuple, que la religion juive a constitué un obstacle (une contradiction démontée par Spinoza) sur la voie de l'universalisme monothéiste assumé par la chrétienté.

Dans des sociétés plurinationales ou pluriethniques, les juifs n'étaient pas moins une nation potentielle que les autres communautés. Quand Marx dit que les juifs se sont perpétués non pas malgré l'histoire mais par l'histoire, et quand [Abraham] Léon ajoute qu'ils se sont perpétués non pas malgré mais « à cause de leur dispersion », ils reconnaissent du même coup le problème que posent leur unité et leur identité historique, par-delà le morcellement des communautés. Aussi ne semble-t-il en rien hétérodoxe de parler d'histoire millénaire du peuple juif.

Un point de départ, non un point d'arrivée !

Abraham Léon et la théorie du peuple-classe constituent le seul point de départ possible pour expliquer d'un point de vue matérialiste et historique le maintien d'une unité culturelle, nationale ou nationalitaire, malgré la dispersion.

Le seul point de départ, mais pas le point d'arrivée. La question juive s'éteint-elle avec l'éclatement de ce peuple-classe, écartelé entre la prolétarianisation et l'essor du grand capital ? Là est tout le problème. Dès lors que le vecteur social du peuple-classe est dynamité par l'accumulation capitaliste, la judéité ne serait-

comme ciment d'une communauté dispersée. Il est néanmoins frappant de souligner le caractère confessionnel de l'État d'Israël et le rôle que continue de jouer la religion dans la définition de la communauté.

<sup>3/</sup> Comme le note Alain Brossat dans son article sur le Bund (*Quatrième Internationale*, n° 2, septembre 1980) le Bund était une organisation socialiste ouvrière juive en Russie.

elle plus qu'une survivance incohérente, une espèce de monstre historique, un fossile ? Le juif, en tant que tel se survivrait-il comme un fantôme, ou comme un pur produit de la manipulation sioniste ? C'est encore par l'histoire que la question juive rebondit et prend à contre-pied le pronostic optimiste de son dépérissement ou de son extinction.

Les marxistes de 1903, Lénine comme Trotsky, étaient aussi sûrs de la vocation d'émancipation universelle du prolétariat, que la bourgeoisie révolutionnaire des Lumières était sûre de la portée universellement libératrice des Droits de l'homme. Puis vint le stalinisme. Et les certitudes de 1903 face au Bund ont fait place à un balbutiement incertain, patent chez Trotsky lui-même <sup>3/</sup>. Les raisons de ce rebondissement sont multiples. Il y a d'abord le génocide. Nous serons d'accord pour dénoncer la fonction qu'il a jouée et continue à jouer pour la propagande et la bonne conscience des autorités sionistes. La diffusion en France du film *Holocauste* a fourni un bel exemple de communion hypocrite entre les bourgeoisies occidentales et l'establishment juif. Mais ceci n'enlève rien au fait historique massif et sans précédent : « Auschwitz fut le terrible berceau de la nouvelle conscience juive et de la nouvelle nation juive. Nous qui avons rejeté la tradition religieuse, mais appartenons maintenant à la communauté négative de ceux qui ont été exposés tant de fois à l'histoire et, dans des circonstances si tragiques, à la persécution et à l'extermination. Pour ceux qui ont toujours mis l'accent sur l'identité juive et sur sa continuité, il est étrange et amer de penser qu'elle doit son nouveau bail sur la vie à l'extermination de 6 millions de juifs. J'aurais préféré que les 6 millions d'hommes et de femmes, et d'enfants survivent, et que la juiverie disparaisse. Nous avons vu le Phénix de

la juiverie renaître des cendres de 6 millions de juifs. Quelle résurrection <sup>4/</sup> ! »

La seconde raison est peut-être moins spectaculaire, mais tout aussi profonde et durable : non seulement la première révolution prolétarienne victorieuse n'a pas résolu la question juive dans le sens prévu de l'assimilation, mais le stalinisme a écrit un nouveau chapitre inédit de l'histoire de l'antisémitisme. Les racines de cet antisémitisme sont multiples. Weinstock souligne que la Nep a relancé la fonction commerciale traditionnelle des communautés juives au sein même de la société de transition. Deutscher note que les juifs, largement plus alphabétisés que la moyenne de la population, sont devenus massivement des cols blancs après l'abolition du *numerus clausus* tsariste et se sont intégrés en nombre à la moyenne bureaucratie postrévolutionnaire. Ils réunissaient ainsi toutes les conditions idéales pour redevenir les boucs émissaires de la bureaucratie stalinienne. Il faut ajouter à cela des raisons plus directement politiques et internes au parti : les vieux bolcheviques juifs pouvaient difficilement se convertir dans leur majorité en défenseurs zélés du chauvinisme Grand Russe. Nombre d'entre eux se retrouvèrent dans les oppositions. Le résultat global, c'est une politique de liquidation culturelle et physique des juifs soviétiques, et le déclenchement de campagnes ouvertement antisémites, dont le procès Slansky et le procès des blouses blanches offrirent des exemples spectaculaires.

L'antisémitisme stalinien fait partie d'une politique d'ensemble, réactionnaire et contre-

révolutionnaire de la bureaucratie, que nous avons opiniâtement combattue. Mais nous ne pouvons empêcher que le doute et le soupçon engendrés par cette politique rejaillissent sur l'ensemble du mouvement ouvrier, de la même façon que le stalinisme a rendu l'idée même du socialisme suspecte à des millions de travailleurs.

Enfin, la troisième raison, c'est la fondation même de l'État d'Israël qui crée un fait accompli, donne un ancrage territorial à une partie du peuple juif, établit en Palestine une « communauté nationale hébraïque ».

Weinstock reconnaît la formation de cette « communauté nationale », dès avant la fondation de l'État d'Israël : « Ainsi se développe graduellement en Palestine au début du siècle une société juive autonome, dotée d'une classe ouvrière propre et d'une bourgeoisie embryonnaire, brassant en un ensemble national homogène les colons sionistes venus d'horizons divers et la population juive autochtone. L'adoption d'une langue commune, l'hébreu, cimentera la cohésion de l'identité nouvelle. On assiste dès ce moment à la constitution d'une nationalité nouvelle au Proche-Orient, issue d'un processus spécifique de la colonisation sioniste séparatiste et du *melting-pot* juif palestinien : la nation israélienne en gestation. » Il ajoute plus loin : « Loin de consumer une classe d'opresseurs étrangers, les juifs palestiniens se convertissent graduellement en une nation hébraïque nouvelle, structurée selon le schéma capitaliste classique : bourgeoisie dominante et prolétariat opprimé <sup>5/</sup>. »

Le titre même du livre de Weinstock est significatif de la reconnaissance de ce fait national nouveau, déformé et menacé par le sionisme même qui s'en prétend l'unique défenseur. Il ne faut pas sous-estimer l'effet en retour de cette donnée nouvelle sur l'ensemble

de la diaspora. Le nazisme avait déjà rapproché sous une même persécution les branches ashkénaze et séfarade. La diaspora séfarade d'Afrique du Nord et du Proche Orient a été ensuite bouleversée par les effets de la décolonisation et par les développements du conflit judéo-arabe. Il n'est pas possible dès lors de considérer l'État d'Israël comme le territoire refuge de la seule immigration centre européenne : 65 % de la population juive israélienne est séfarade.

La dialectique entre l'État d'Israël et la diaspora est dès lors complexe. Elle permet à l'establishment juif de France ou des États-Unis de concilier l'assimilation socio-économique et le maintien de la référence à une identité nationale enfin matérialisée. Faut-il considérer comme sinistrement symptomatique les déclarations ultra-sionistes de l'ex-maoïste Bernard-Henri Lévy : « L'existence d'un État fort, jouant au jeu du plus fort, est quelque chose de capital pour un juif, même si le juif en question, c'est-à-dire moi, mourra selon toute vraisemblance en France <sup>6/</sup>. » Vladimir Rabi souligne à juste titre la particularité de ce nouveau sionisme par procuration au sein de la diaspora : « Un sionisme étrange, un sionisme sans participation financière (les 700 000 juifs de France participent moins que les 19 000 juifs de Suisse) ; sans alya (une moyenne d'un millier par an) et sans pouvoir politique. C'est ce qu'on peut appeler « un sionisme par procuration » <sup>7/</sup>. » Certes. Mais que l'État d'Israël soit sérieusement menacé et la diaspora fonctionnera dans sa grande majorité comme un garde frontière extérieur de la « communauté nationale ». Chaque crise l'a déjà illustré et c'est bien là un aspect du problème : on ne peut séparer radicalement l'existence matérielle d'une communauté nationale en Palestine et une diaspora éva-

<sup>4/</sup> Isaac Deutscher, *Essais sur le problème juif*, Payot.

<sup>5/</sup> Nathan Weinstock, *Le Sionisme contre Israël*, p. 99 et 185.

<sup>6/</sup> Cité dans le catalogue pour des juifs de Maintenant, revue *Recherches*.

<sup>7/</sup> *Ibid.*

nescente et volatile, vouée à l'assimilation graduelle.

Le génocide, l'antisémitisme stalinien, la fondation de l'État d'Israël : voilà les trois raisons qui font rebondir la question juive, contrairement aux pronostics historiques du début du siècle. Elles sont puissantes. Le pronostic de l'assimilation sociale n'est pas pour autant invalidé, mais ses voies infiniment plus tortueuses, tout comme celles de la révolution socialiste. En 1937, Trotski se montrait d'ailleurs infiniment plus prudent et réservé qu'en 1903 : « La question juive, je le répète, est indissolublement liée à l'émancipation totale de l'humanité. » C'est déjà autre chose que de prétendre que la question en tant que telle a été réglée de fait par l'éclatement du peuple-classe. Trotski a indiscutablement raison. Mais en attendant cette émancipation totale à l'horizon de l'histoire, du dépérissement des classes sociales et de l'État, la question subsiste et ne peut être ignorée.

### **Une question non réglée historiquement**

Comment la caractériser ? L'écartèlement du peuple-classe entre prolétariat et bourgeoisie, l'assimilation tendancielle dans les deux sens,

8/ Rosdolsky, *La Neue Rheinische Zeitung et les juifs*. Voir plus généralement sa critique de Marx et Engels sur la question nationale.

9/ L'idée d'autonomie culturelle nationale avancée par Bauer pour résoudre les questions nationales au sein de l'empire austro-hongrois sans en briser l'unité peut avoir une certaine validité pour apporter une réponse aux revendications nationalitaires à l'époque du capitalisme du déclin, dans un sens différent de la multiplication d'États-nations. À condition que les instances régionales jouent un rôle important dans la planification socialiste comme le suggérait déjà Lénine lui-même : « Il faut en outre appliquer une large autonomie régionale et une administration locale dotée de pouvoirs élargis pleinement démocratiques, les limites de ces régions étant fixées sur la base des conditions d'économie et de mode de vie, déterminées par la population locale elle-même, de la composition nationale de la population, etc. », tome XIX, p. 460.

10/ Dans *Le Défi national*, éd. Anthropos, Arieh Yaari donne un échantillon impressionnant de l'antisémitisme soviétique contemporain.

n'a pas abouti à la dissolution pure et simple de la communauté. Son existence et le maintien de son identité se posent dans un contexte nouveau. Il est possible et probable qu'avec une révolution heureuse en URSS, et sans le nazisme (qui a fondu sous une même étoile une unité dispersée), l'affaire serait réglée. Mais ce n'est pas le cas.

Rosdolsky, qui partageait les thèses d'Abraham Léon, écrivait cependant : « Sans doute, l'identification de la judéité avec le capitalisme, que l'on trouve dans ce texte de 1844, était déjà incorrecte à l'époque, non seulement parce qu'il y avait un moment que le capitalisme dans sa croissance avait dépassé ses formes antédiluviennes – le capital commercial et usuraire –, mais parce que, d'autre part, les juifs eux-mêmes, en raison du processus capitaliste de différenciation des classes, perdaient sans cesse davantage leur caractère du peuple mercantile par excellence et, de peuple-classe, se transformaient en une nationalité moderne 8/ »

Singulière nation, disait déjà Rousseau : « Éparse parmi les autres, sans pourtant s'y confondre. » Peuple en diaspora, nation sans territoire, communauté nationale, nationalité ; toutes les définitions ont été tentées... Le problème est sans aucun doute obscurci par une définition restrictive de la nation, réduite à l'État-nation, forme sous l'égide d'une bourgeoisie nationale ascendante (unifiant un marché national) ou d'un prolétariat anti-impérialiste réalisant sur la voie de son émancipation sociale des tâches démocratiques nationales non résolues par la bourgeoisie. C'est à partir d'une telle conception que Marx et Engels ont été conduits à la limite de positions réactionnaires sur « les peuples sans histoires ».

Au sein de la théorie marxiste, le débat n'est pas clos. Il oscille entre les définitions normatives de Staline, énumérant les critères indis-

pensables à la reconnaissance d'un fait national, et les définitions fluides de Bauer, qui retient une combinaison variable de critères, dont aucun (pas même le territoire) ne serait absolument indispensable.

La clef du problème est encore une fois historique. La question nationale à l'époque du capitalisme ascendant, de la formation des marchés nationaux, ne se pose pas dans les mêmes termes qu'à l'époque de l'impérialisme et du capitalisme tardif. Dans le premier cas elle débouche principalement sur la formation de nouveaux États-nations. Dans le second, elle tend à s'inscrire directement dans la perspective de l'autonomie culturelle au sein de l'économie planifiée et de la démocratie socialiste. On peut, par souci de clarté, parler dans le second cas de question nationalitaire au lieu de question nationale. Cela n'en implique pas moins la reconnaissance d'une communauté et d'un fait national 9/.

### **L'assimilation est une perspective historique, pas une réponse immédiate**

Il n'est pas juste de dire que la solution à la question juive est l'assimilation. Il est plus juste de dire comme Trotski qu'elle réside dans l'émancipation totale de l'humanité, sans préjuger des rythmes et des formes de dépérissement des questions nationales et des autonomies culturelles. L'assimilation sera probablement cette forme. Mais ce ne peut être une ligne ou un mot d'ordre de réponse au sionisme. On ne peut pas demander à la communauté nationale juive de faire confiance aux lois naturelles de l'assimilation au sein du prolétariat aussi longtemps que le mouvement ouvrier n'aura pas démontré en pratique sa capacité à résoudre la question juive.

Pour l'heure, cette démonstration n'a pas eu lieu 10/. Aussi la perspective de l'assimila-

tion, si probable soit-elle, ne peut constituer une réponse à la revendication de droits nationaux. C'est pourquoi nous reconnaissons comme légitime le droit des communautés juives à se défendre en tant que telles face aux campagnes antisémites. À nous de faire en sorte que les organisations ouvrières démontrent leur efficacité dans ce combat.

Sur la réponse immédiate à donner à la question juive, Lénine et Trotski ont considérablement varié. En 1903, Lénine caractérise l'idée bundiste d'une nation juive comme « fausse et réactionnaire en son essence [...], absolument inconsistante d'un point de vue scientifique <sup>11/</sup> ». Il s'abrite derrière la compétence supposée de Kautsky et Bauer sur le sujet pour caractériser la communauté juive non comme une nation, mais encore comme une caste.

Dans les notes critiques de 1913 sur la question nationale, il parle de « la nation la plus opprimée et la plus traquée, la nation juive <sup>12/</sup> ». Déjà, en 1905, il reconnaissait que les « travailleurs juifs souffrent à la fois d'une oppression économique et politique [...] en tant que nationalité privée de tout droit <sup>13/</sup> ». En 1913 encore, il critique Bauer pour avoir exclu les juifs de son projet d'autonomie nationale culturelle : « Lui qui exclut du plan d'autonomie ex-territoriale des nations la seule nation ex-territoriale <sup>14/</sup> ». Il ne fait donc aucun doute, à partir de 1905, que Lénine aborde la question juive comme une question nationale particulière, ce qui n'implique pas plus que pour les autres nationalités la nécessité d'un parti révolution-

naire séparé : la structure unitaire du parti répond simplement à l'unité de l'appareil d'État tsariste en tant que cible stratégique de la révolution prolétarienne.

En effet, tout en reconnaissant la réalité et la complexité des questions nationales en Russie, Lénine salue « la tendance historique universelle du capitalisme à la destruction des barrières nationales et à l'effacement des distinctions nationales, à l'assimilation des nations <sup>15/</sup>... ». L'assimilation est donc abordée comme une tendance objective avec son aboutissement probable, mais non comme une solution en termes de proposition politique immédiate.

Il cherche plutôt la solution dans des propositions positives favorisant les libres regroupements, l'enseignement et l'usage des langues nationales. Après la prise du pouvoir, fidèle aux enseignements de la *Critique du programme de Gotha*, il comprend que l'égalité formelle entre petites et grandes nations, entre oppresseurs et opprimés de la veille, ne suffit pas. Il faut compenser les inégalités accumulées qui se manifestent concrètement dans la vie. Lénine se prononce pour « le développement de la langue et de la littérature des masses laborieuses des nations naguère opprimées. » Le dépassement des particularismes nationaux passe d'abord par la reconnaissance des droits nationaux, non point passivement, mais avec la contribution active du parti : « La tâche du parti à l'égard des masses travailleuses des groupes nationaux est de les aider à utiliser pleinement le libre développement qui leur est assuré <sup>16/</sup> ».

Les juifs sont traités comme une nation parmi d'autres et un commissariat aux affaires juives est créé dans le gouvernement.

Confronté à la montée du nazisme et à la renaissance de l'antisémitisme en URSS, dans

le cadre de la dégénérescence bureaucratique, Trotski pour sa part reste d'une extrême prudence et ne se hasarde plus à pronostiquer l'extinction rapide de la question juive comme question nationale : « J'ignore si la population juive sera reconstituée en tant que nation. En tout cas, il ne fait aucun doute que les conditions matérielles nécessaires à l'existence des juifs en tant que nation indépendante ne pourraient être offertes que par la révolution prolétarienne. L'idée qu'une nation peut prétendre plus qu'une autre au droit à un pays nous est complètement étrangère <sup>17/</sup> ».

La même année, il reconnaît aux juifs, et non aux seuls juifs d'URSS, les mêmes droits nationaux qu'à toute autre nationalité : « Un gouvernement des travailleurs est lié par l'obligation d'assurer aux juifs comme à toute autre nation, les meilleures conditions pour leur propre développement culturel ; ce qui implique, entre autre, d'offrir aux juifs qui le désirent leurs propres écoles, leur propre presse, leur propre théâtre, et leur propre territoire avec leur administration autonome pour leur développement [...]. Si tel ou tel groupe national est condamné à dépérir (d'un point de vue national), alors que ce soit la réalisation d'un processus naturel, mais jamais la conséquence de quelconques difficultés d'ordre territorial, économique ou administratif <sup>18/</sup> ».

Enfin, plus tard encore, il admet que le cours de l'histoire a renversé, contrairement à toute attente, la perspective d'un dépérissement rapide de la question nationale juive : « Pendant ma jeunesse, j'inclinai plutôt à penser que les juifs seraient assimilés dans leurs pays respectifs, et que la question juive devait donc disparaître de façon quasi automatique. Le développement historique du dernier quart de siècle n'a pas confirmé ce pronostic. On doit escompter que la nation juive se maintiendra

<sup>11/</sup> « Un pas en avant, deux pas en arrière ».

<sup>12/</sup> Tome XX, p. 18.

<sup>13/</sup> Tome VIII, p. 501.

<sup>14/</sup> Tome XIX, p. 542.

<sup>15/</sup> Tome XX, p. 21.

<sup>16/</sup> Résolution au X<sup>e</sup> congrès du PCUS, mars 1921.

<sup>17/</sup> Interview à Class Struggle, février 1934.

<sup>18/</sup> Lettre à G.-J. Wright sur le Birobidjan, 1934.

pendant toute la période à venir <sup>19/</sup> » Trotski envisage même alors, dans le cadre du socialisme triomphant, la nécessité de planifier internationalement la topographie des nations, pour répondre à la nécessité réelle de territoire qui alimente le sionisme. En aucun cas il ne conçoit l'assimilation comme une solution immédiate, et encore moins comme une solution forcée.

En fait, la démarche de Lénine et Trotski est claire et largement pragmatique : il s'agit de supprimer tout obstacle à l'unification du prolétariat, en levant la défiance des nationalités opprimées par une large reconnaissance de leurs droits nationaux. Ils ne partent donc pas d'une définition normative et restrictive de la nation, mais du problème concret posé par les revendications nationales.

Pour ceux qui ont été opprimés et privés de droits, l'assimilation et le dépérissement de la particularité nationale ne sauraient être la simple négation de leur existence. Ils commencent au contraire par la négation de la négation, autrement dit par l'affirmation de leur identité nationale. Ce qui pose inévitablement la question de l'attitude d'un parti révolutionnaire. Elle commence certes par la reconnais-

sance inaliénable du droit à l'autodétermination, mais elle implique au sein même de la nationalité opprimée la prise en charge de ses manifestations nationales et non leur abandon aux courants nationalistes bourgeois.

L'alternative au sionisme ne sera efficace que si elle est posée simultanément par des juifs au sein des communautés juives <sup>20/</sup>.

### **La forme constitutionnelle de la Palestine future ne peut être prédite**

L'État d'Israël n'est pas un État comme un autre, mais un État à structure coloniale, fondé d'emblée sur les campagnes pour le « travail juif » sur les kibboutz qui refoulent le fellah, sur l'apartheid économique et sur un syndicalisme réservé aux juifs (au moins de 1920 à 1967) <sup>21/</sup>. Ce n'est pas par hasard que cet État a été proclamé à sa fondation « État juif dans le pays d'Israël », et qu'il garde un caractère confessionnel ; pas par hasard, si la discrimination raciale est codifiée par la loi du retour de 1950 et la loi de nationalité de 1952. Cet État est l'aboutissement logique du projet sioniste de Moïse Hess qui, dès l'origine du sionisme, concevait le retour des juifs en Palestine dans les fourgons des expéditions colonialistes françaises. Il naît de l'expropriation du peuple palestinien et au prix de la formation d'une nouvelle « nation sans territoire » : les Palestiniens. Ce n'est pas le moindre paradoxe.

La nationalité hébraïque en Palestine est aujourd'hui en situation d'opresseur, aux dépens des Palestiniens. Le nationalisme de l'opprimé et de l'opresseur ne peut être mis sur un même plan, pas plus que la violence des uns et des autres. Le terrorisme sioniste est un terrorisme d'État, qui dispose d'une armée régulière, d'une police, des services secrets d'un État bourgeois soutenu par l'impérialisme.

Face à cette oppression, nous soutenons

inconditionnellement les droits nationaux des Palestiniens. Et il est tout à notre honneur de pouvoir citer le document programmatique des trotskistes palestiniens qui affirmaient, dès 1939, « leur entière solidarité avec le mouvement nationaliste arabe et leur soutien inconditionnel aux revendications immédiates des arabes : a) arrêt de l'immigration juive ; b) interdiction de nouveaux achats de terres par les juifs ; e) gouvernement national arabe <sup>22/</sup> ».

Précisément parce que nous considérons l'État sioniste par essence comme un État colonial, la destruction de ses structures coloniales a une dynamique transitoire. Ce que Weinstock appelait la désionisation : « Les révolutionnaires israéliens entendent par là la destruction des structures socio-économiques et politiques oppressives et coloniales d'Israël [...]. Mais la désionisation ne risque-t-elle pas d'être un paravent masquant le maintien du statu quo sous un emballage juridique nouveau ? Non. Elle présuppose la destruction radicale des structures politico-sociales existantes, à défaut de laquelle elle ne saurait se réaliser. Pourtant, diront certains, désioniser Israël c'est finalement œuvrer en faveur de l'existence d'un État israélien, ce qui est contraire aux objectifs des Palestiniens qui veulent précisément l'abolition de cette entité à base mono-ethnique et coloniale instituée sur leur territoire. En vérité, on ne saurait prédire quelle sera la forme constitutionnelle précise de la Palestine future sous peine de prophétiser dans le vide, ou pire encore, de se substituer aux premiers intéressés. On ne peut qu'énoncer des principes : droit au retour des réfugiés, autodétermination des Palestiniens, libre exercice par les Israéliens de leurs droits nationaux. Un tel programme peut se concevoir dans un cadre unitaire palestinien, comme dans une structure fédérale ou confé-

<sup>19/</sup> Interview à *Der Weg*, janvier 1937.

<sup>20/</sup> Deutscher souligne le paradoxe tragique selon lequel les juifs se sont engagés dans la voie de la construction d'un État-nation « à une époque où l'État-nation devient rapidement un anachronisme et un archaïsme ». Combattre cette solution n'implique pas de nier toute réalité à la question nationale juive. Et quand nous en parlerons, à quoi bon le faire d'un air détaché, en considérant sa propre origine comme une affaire privée ou un secret de famille, alors que tous nos interlocuteurs se chargent de nous rappeler cette particularité et de la prendre en compte.

<sup>21/</sup> Dans un article de *Rouge*, nous avons employé à tort l'expression « État comme un autre » à propos de l'État d'Israël. Dans le contexte, elle n'aurait pas dû prêter à confusion, puisqu'elle prenait un sens polémique exclusivement contre les illusions du sionisme originel qui prétendait fonder un État communautaire et qui a fondé un État de classe, un « État goy ».

<sup>22/</sup> Cité par Weinstock.

dérale ou même dans un ensemble arabe. L'essentiel est de comprendre qu'il n'est pas possible d'escamoter par des subtilités verbales le problème national israélien. Laissons aux impuissants le plaisir de se gargariser en des formules creuses du type : « soi-disant État israélien », « prétendue nation israélienne », « colonie sioniste en Palestine occupée »... qui reflète leur indigence idéologique ; ils croient résoudre la difficulté en la niant. La destruction des structures sionistes d'Israël – qui requiert nécessairement la participation des révolutionnaires israéliens eux-mêmes – laisse donc la place libre à de nombreuses formules institutionnelles. Ce qui est capital c'est la

nécessité pour la communauté israélienne de s'intégrer d'une manière ou d'une autre au mouvement révolutionnaire arabe <sup>23/</sup>. »

### **Bibliographie**

- Abraham Léon : *La Conception matérialiste de la question juive*, EDI
- Maxime Rodinson, *Peuple juif ou problème juif*, Maspero
- Isaac Deutscher, *Essais sur le problème juif*, Payot
- Nathan Weinstock : *Le Sionisme contre Israël*
- *De la résistance palestinienne à la révolution socialiste*, Cahier rouge n° 15

- *La Révolution arabe*, Cahier rouge nouvelle série n° 3
- Nathan Weinstock, *Le Mouvement révolutionnaire arabe*, Maspero
- Selim Accaoui et Magida Salman, *Pour comprendre le Liban*, éditions Savelli, 1976
- G. Taut et M. Warshawski, « Origines et dynamique du sionisme », *Quatrième Internationale*, n° 7 et 8, 1982 et les articles d'*Inprecor*...

Archives personnelles, parution inconnue (*Inprecor* ?), probablement début des années quatre-vingt

<sup>23/</sup> Weinstock, « Sionisme, antisémitisme, désionisation », dans *Quatrième Internationale* n° 46, octobre 1970.